

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat PLUIH

Atelier Cadre de vie

VERDI (Mandataire)

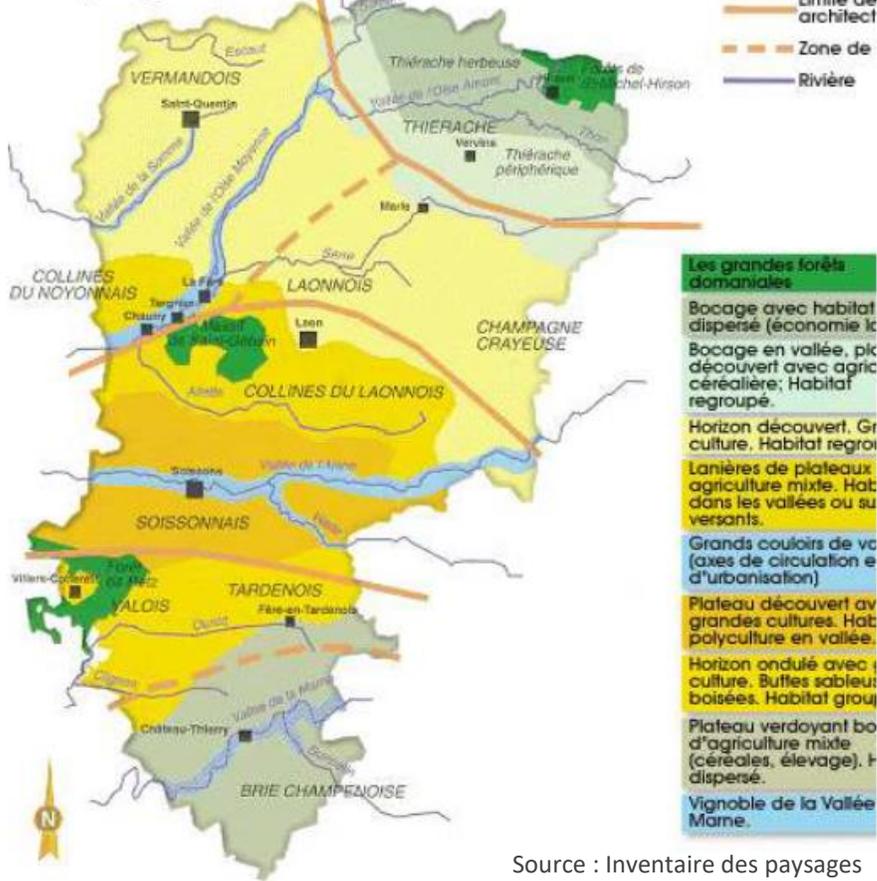
Mediaterre (Co-Traitant)

Sphère Avocats (Co-Traitant)

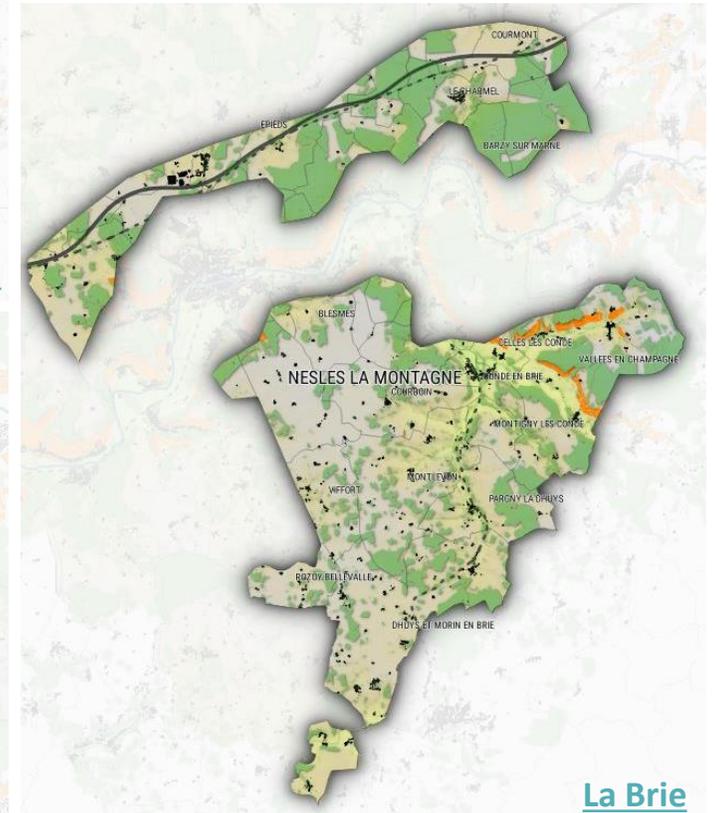
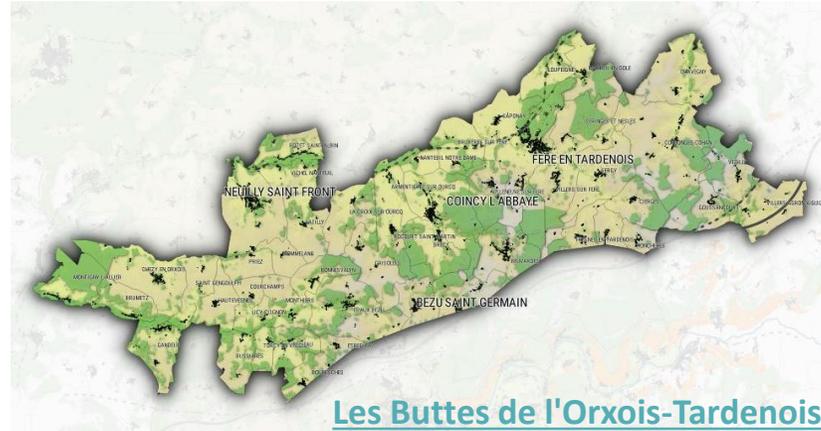
Cadre de vie

1. Paysage et patrimoine

Paysages de l'Aisne

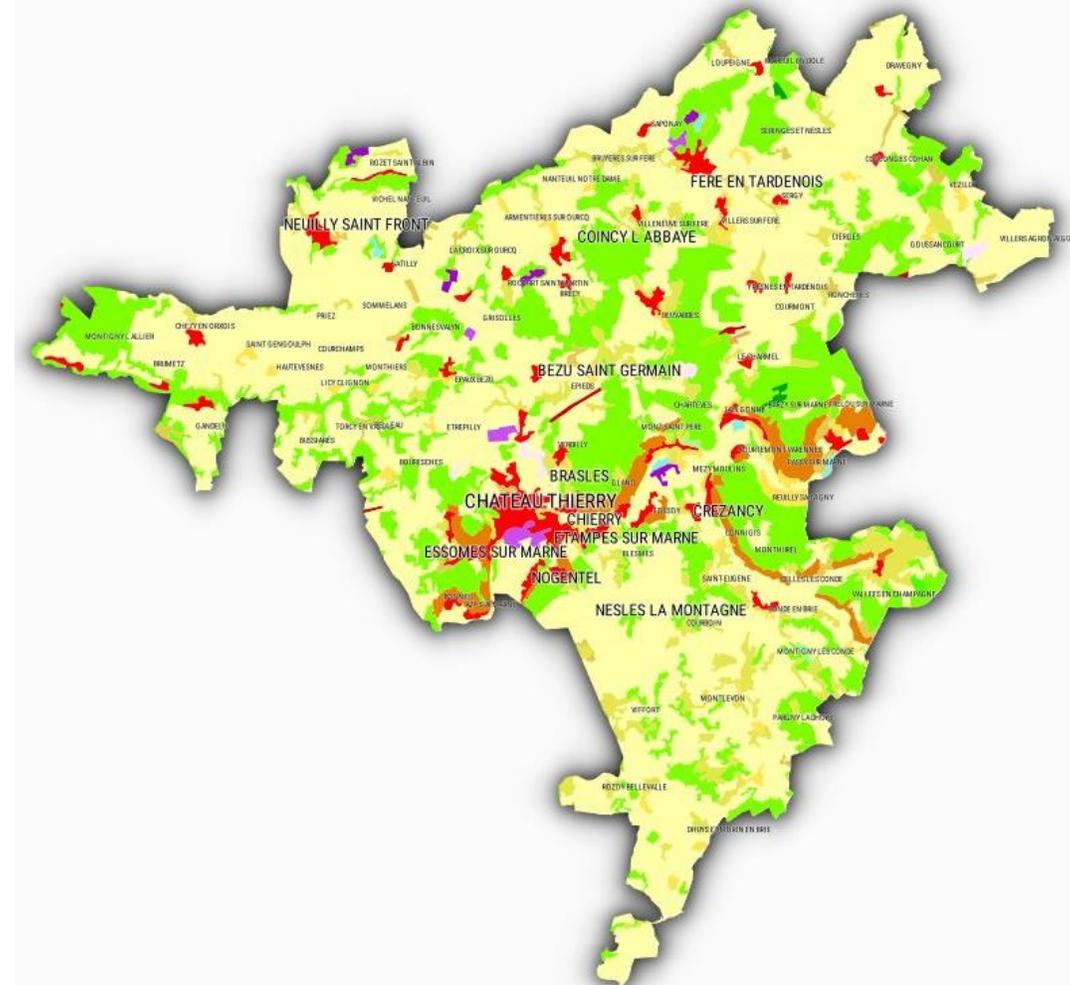
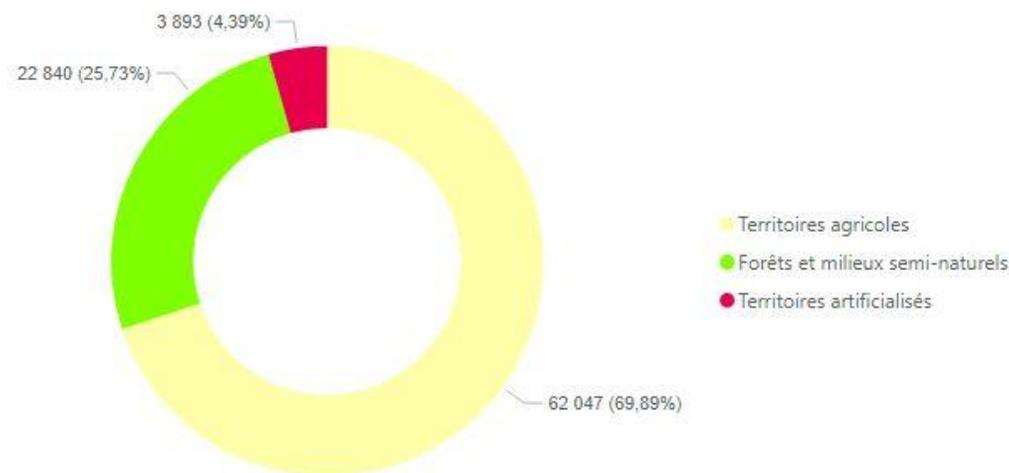


Source : Inventaire des paysages de l'Aisne – CAUE de l'Aisne



- Une occupation du sol majoritairement occupée par les espaces agricoles environ 70 %
- Les vignobles représentent 2 354 ha, soit 2,65% du territoire

Occupation du sol en 2018



Des vues lointaines en relation avec la topographie et le réseau hydrographique

Perception sur la structuration des coteaux le long de la vallée de la Marne

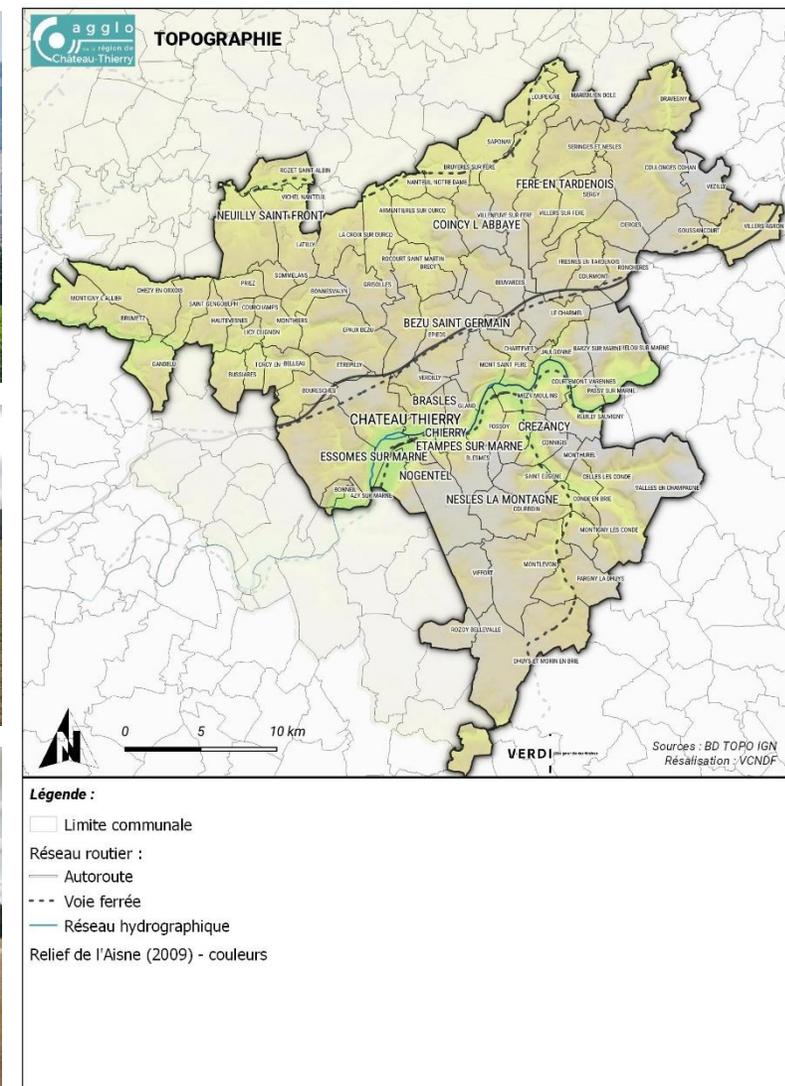


Les Buttes de l'Orxois-Tardenois



La Brie

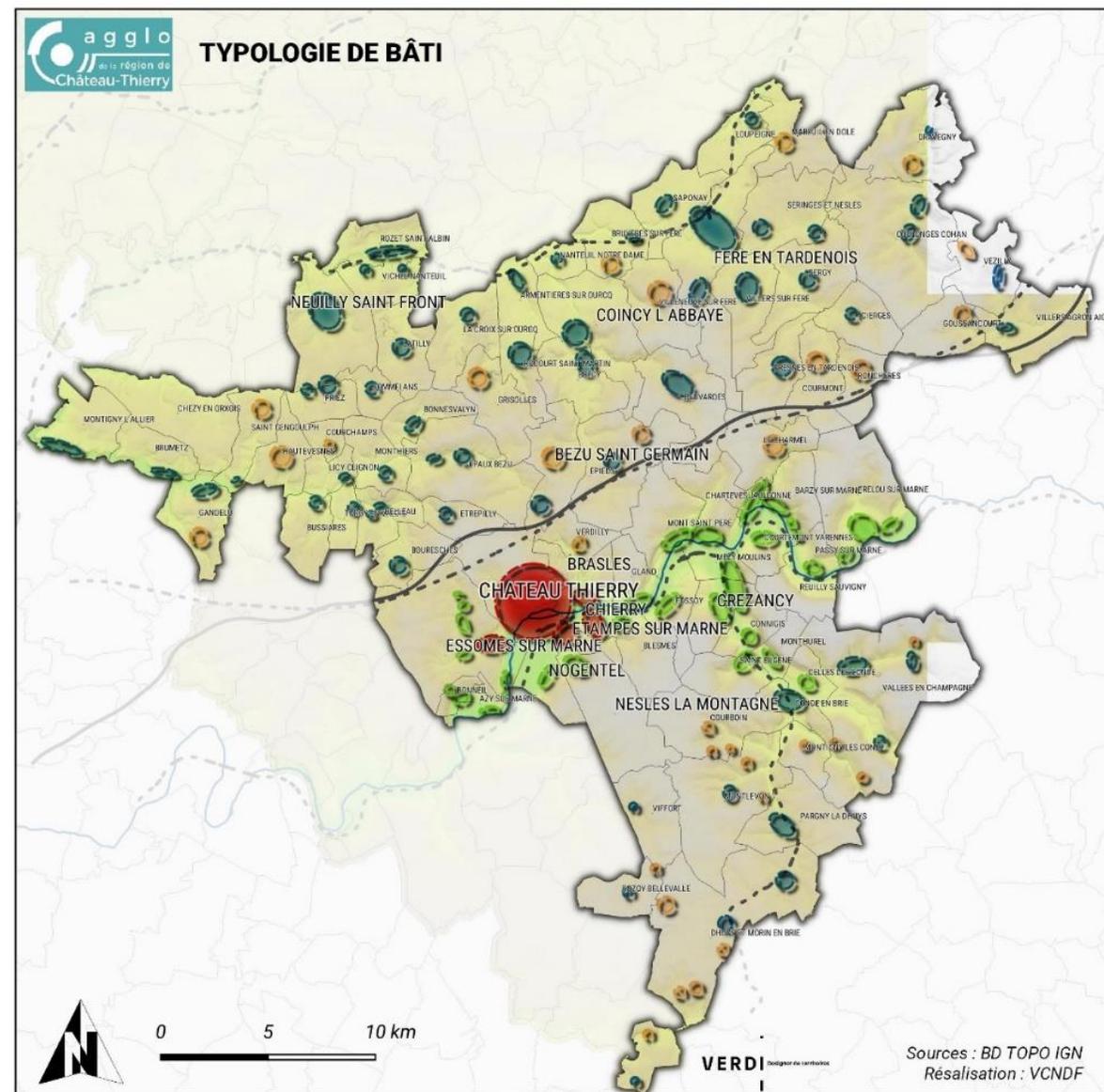
Topographie et paysages



- Les paysages bâtis :
 - Village de fonds de vallée
 - Village de plateaux
 - Villages de coteaux
 - Pôle urbain

Légende :

- Limite communale
- Typologie de bâti :
 - Bourg de plateau agricole
 - Bourg de vallée
 - Bourg de vallée de la Marne et du Surlélin
 - Pôle urbain
- Réseau routier :
 - Autoroute
 - - - Voie ferrée
- Relief de l'Aisne (2009) - couleurs



- Des densités allant de 73 logts/ha à 3 logts/ha avec une majorité d'opérations entre 12 et 14 logts/ha



0.55 ha
40 logements
% emprise au sol

environ 73 logts/ha

VERDI Sources : BD TOPO IGN
Réalisation : VCNDF



1.98 ha
27 logements
% emprise au sol

environ 14 logts/ha

VERDI Sources : BD TOPO IGN
Réalisation : VCNDF

Densité du SCOT :

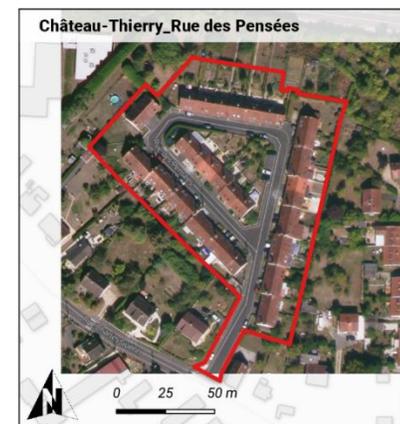
- Pôle structurant : 35-45 logements/ha
- Pôles relais : 26-34 logements/ha
- Pôles de proximité : 18-22 logements/ha
- Communes rurales : 13-17 logements/ha



4.58 ha
57 logements
% emprise au sol

environ 12 logts/ha

VERDI Sources : BD TOPO IGN
Réalisation : VCNDF



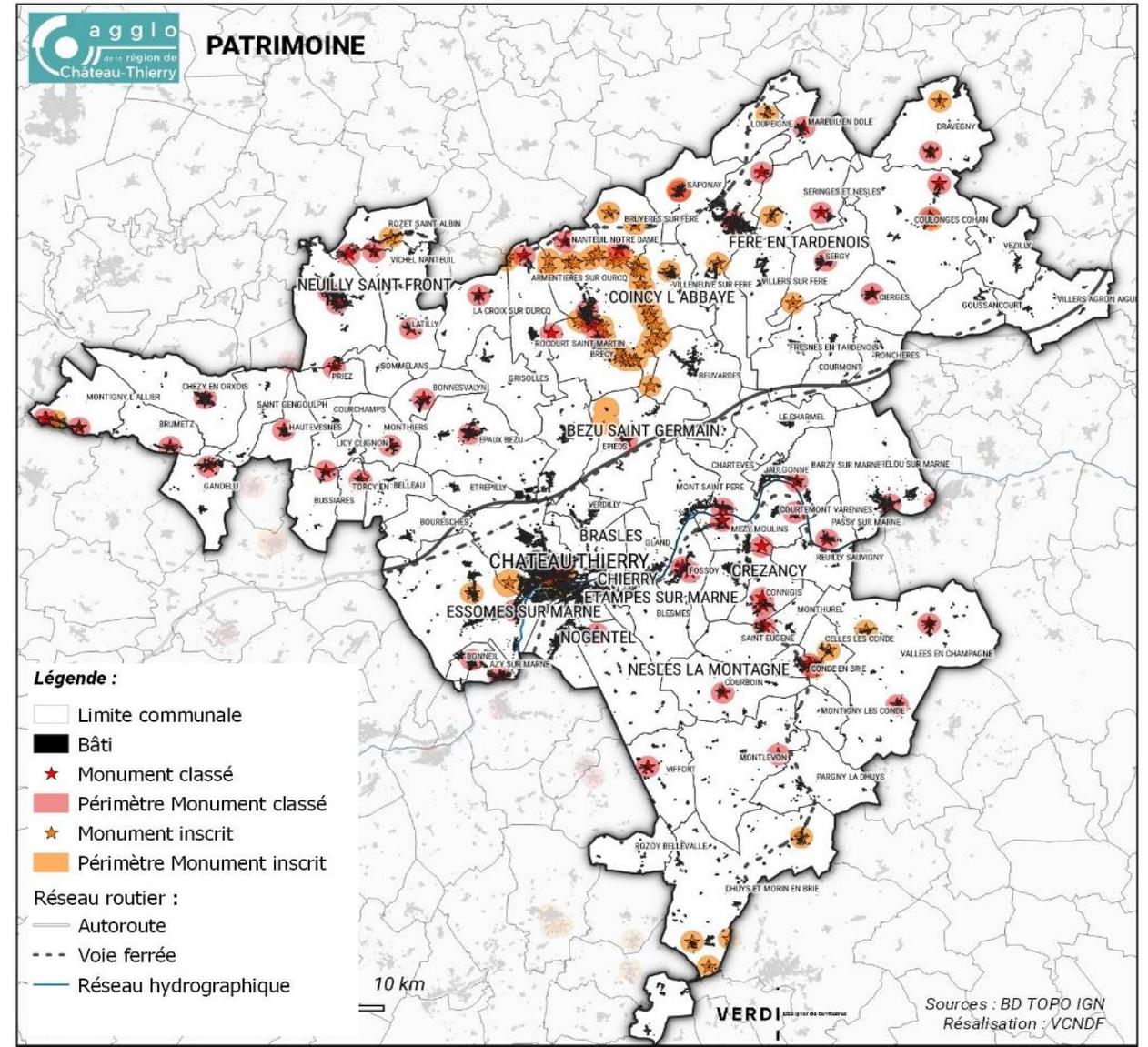
1.09 ha
37 logements
% emprise au sol

environ 34 logts/ha

VERDI Sources : BD TOPO IGN
Réalisation : VCNDF

Sur le territoire de l'Agglomération :

- **69 éléments classés**
 - **Les Monuments Classés** (plus haut niveau de protection) : immeubles ou objets immobiliers ayant un statut juridique particulier destiné à les protéger, en raison de leur intérêt historique, artistique, architectural, technique ou scientifique.
- **34 éléments inscrits**
 - **Les Monuments Inscrits** : immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des Monuments Historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation



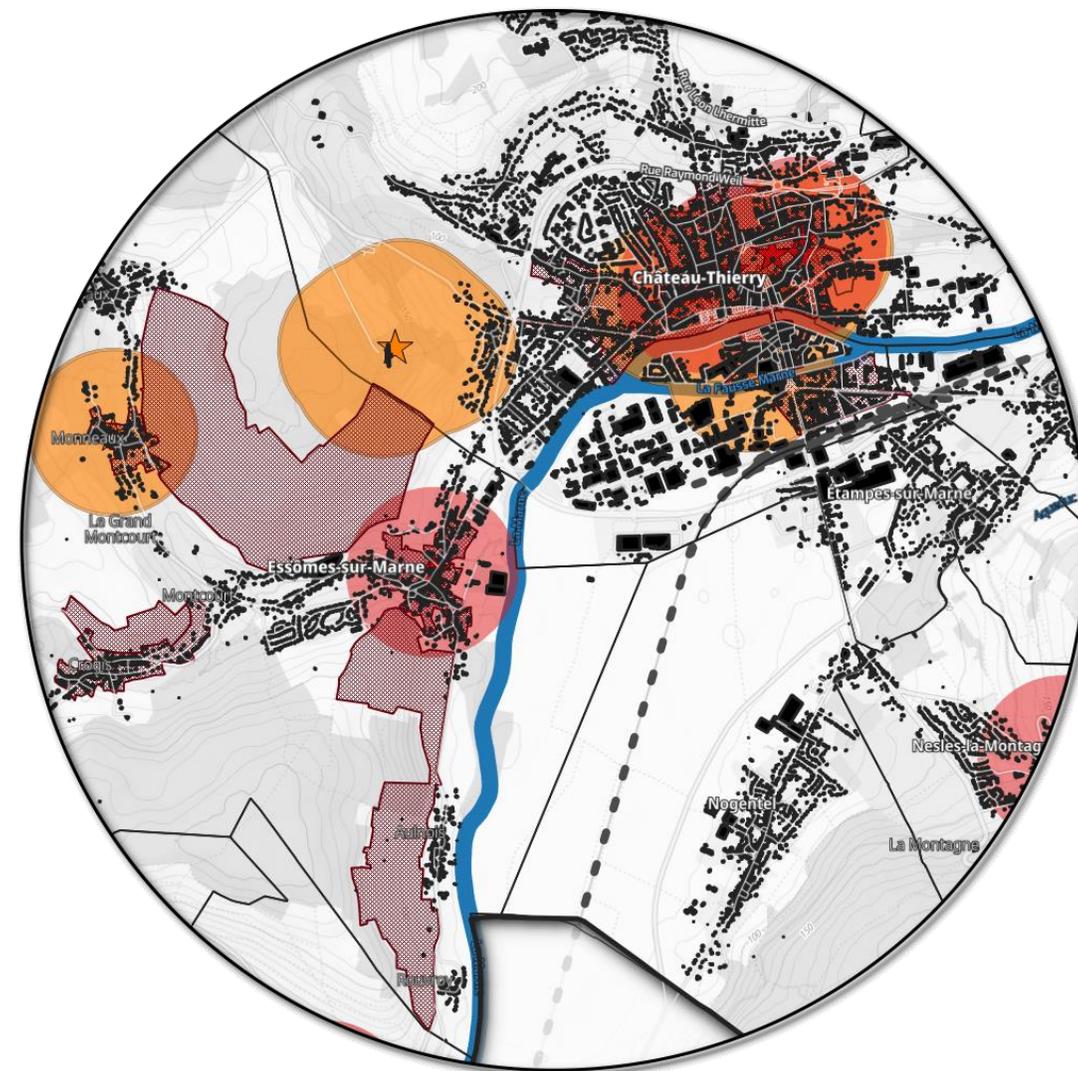
Trois **SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables)**, anciennes ZPPAUP (Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) sur les communes de :

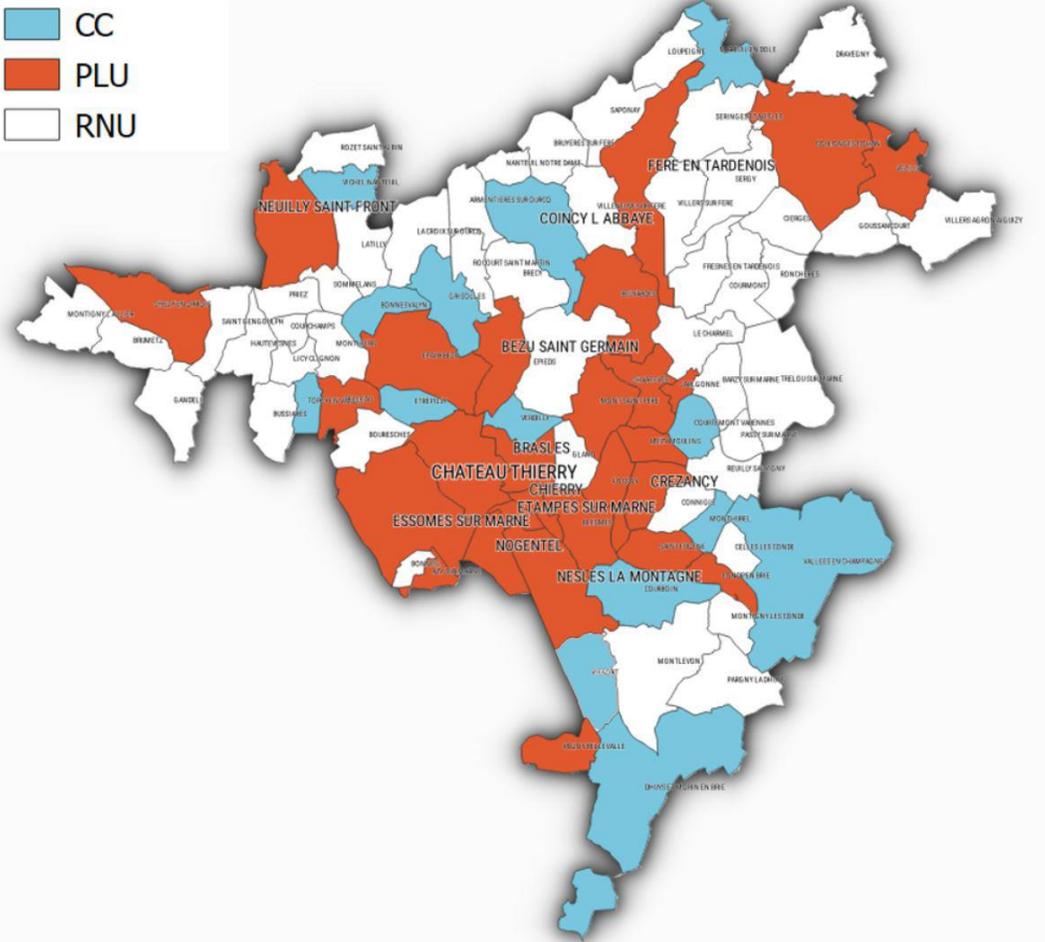
- Château-Thierry,
- Condé-en-Brie,
- Essômes-sur-Marne.

Un **patrimoine identifié à l'UNESCO** (4 sites inscrits)

Le territoire est également marqué par de nombreux **sites architecturaux et paysagers emblématiques** :

- Vieux Château, Château de Fère-en-Tardenois, Monuments du Bois de Belleau, Château de Condé, Château de Nesles, etc.
- La Hotée du Diable, Bois de Belleau, Etang de la Conge, Etangs des Bruyères, etc.



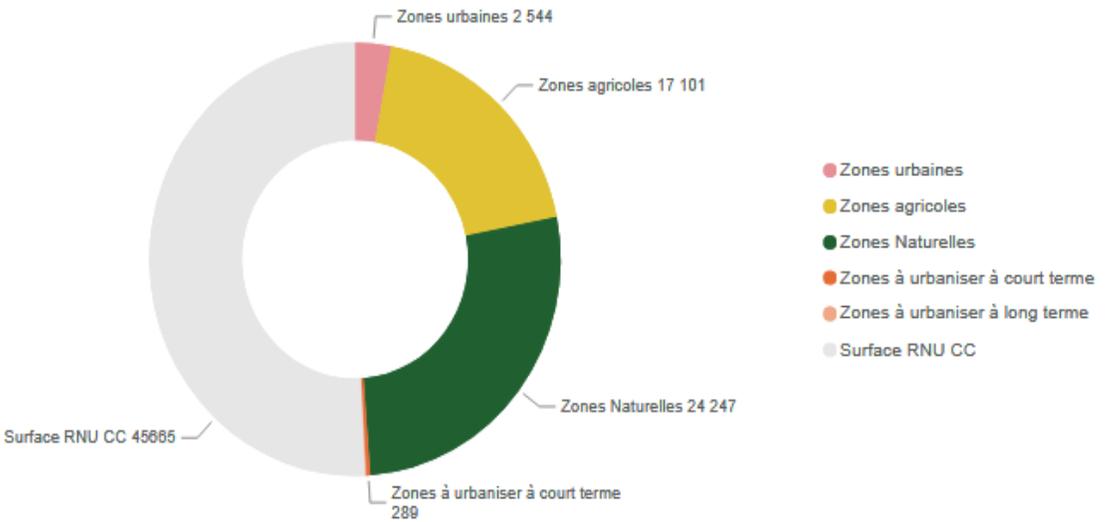


Récapitulatif du zonage des documents d'urbanisme existants

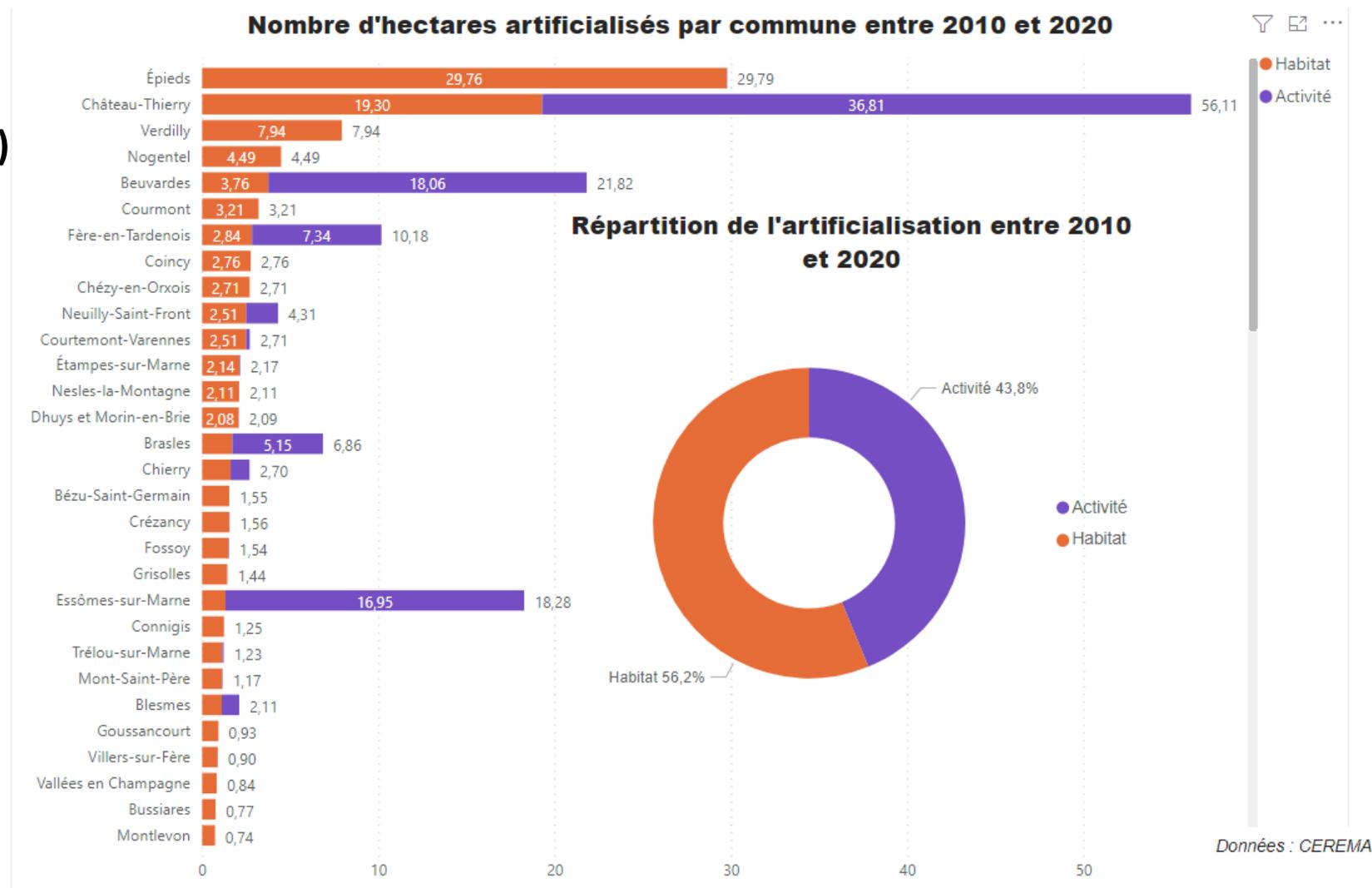
Zones urbaines	Zones agricoles	Zones Naturelles	RNU	Zones à urbaniser à court terme	Zones à urbaniser à long terme
2 544 ha	17 101 ha	24 247 ha	45 665 ha	289 ha	90 ha
2,86 %	19,23 %	27,27 %	51,36 %	0,33 %	0,10 %

88 920 ha

Répartition des zonages des documents d'urbanisme existants



- Une consommation foncière (données Cerema) sur la période 2010 à 2020 d'environ 244,91 ha avec une répartition de 121,51 ha à vocation habitat et 94,7 ha à vocation économique.
- Néanmoins des données qui interrogent à l'image de celles d'Épieds



Paysage et patrimoine : les constats

ATOUPS



- Un territoire marqué par différents paysages
- Des morphologies urbaines variées
- Un territoire caractérisé par un riche patrimoine bâti
- De nombreux bâtiments identifiés aux monuments historiques
- Un patrimoine naturel de qualité (milieux naturels, éléments naturels et ponctuels)
- Un tourisme bien présent, de mémoire et viticole



OPPORTUNITÉS



- Des potentialités de développement sur les sites d'accueil à vocation touristique et de loisirs
- Des démarches en faveur des centre-villes et centre-bourgs (OPAH, Action cœur de Ville, Petites Villes de demain, etc.)
- Des possibilités de valorisation des entrées de ville par la mise en valeur des paysages des zones d'activités économiques

FAIBLESSES



- Une prise de conscience insuffisante du patrimoine local
- Des constructions anciennes fortement dégradées
- Des entrées d'agglomération dégradées et fortement marquées par l'activité économique
- Des axes de transport qui constituent des ruptures dans le paysage
- Un développement de l'éolien marquant fortement le paysage



MENACES



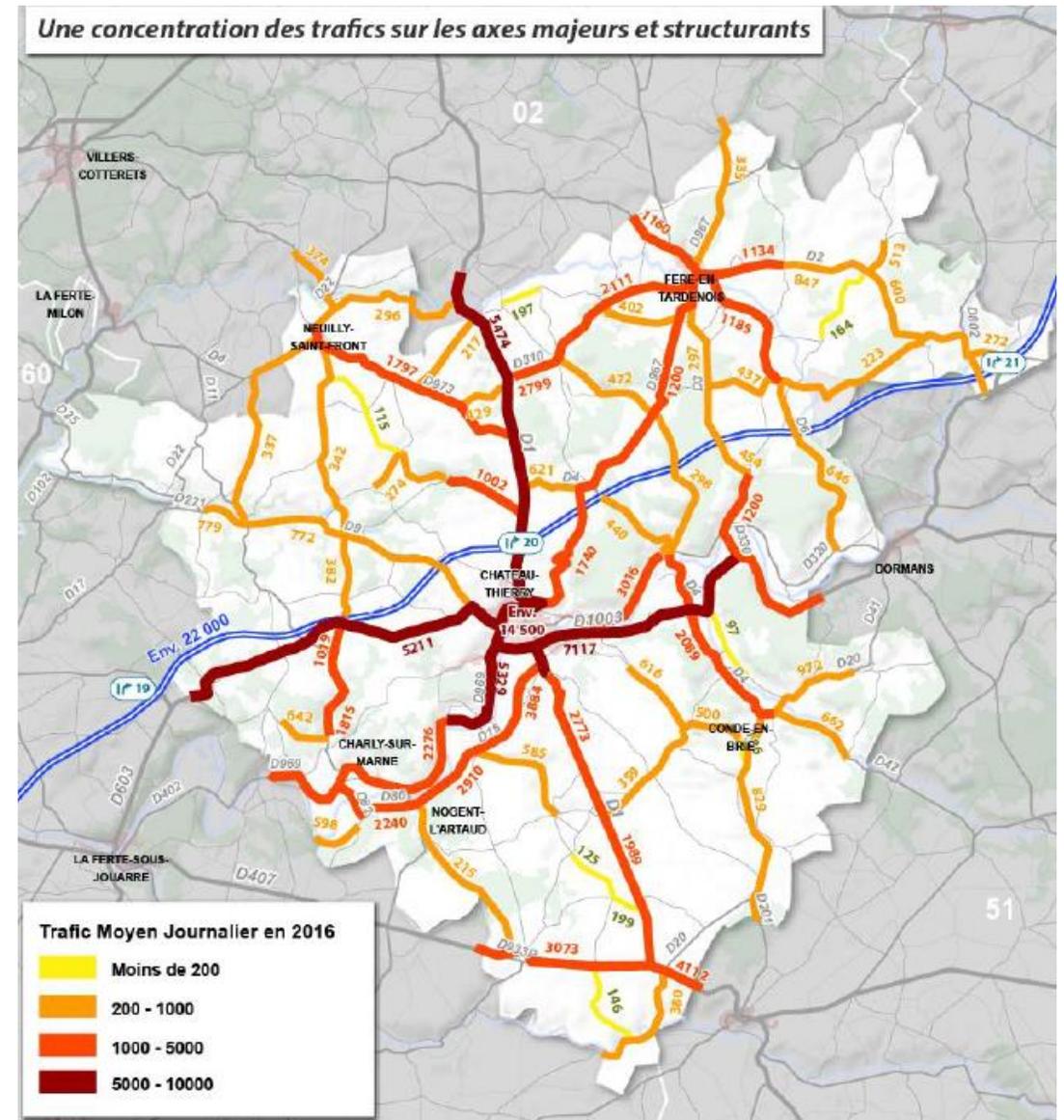
- Une fréquentation touristique à anticiper
- Des protections du patrimoine freinant l'évolution du bâti (réhabilitation, rénovation thermique, etc.)
- Une urbanisation en entrée de ville qui modifie et banalise le paysage
- Un manque d'exigences environnementales et architecturales dans les opérations récentes,
- Une difficulté d'intégration des projets de production d'ENR vis-à-vis de l'impact sur le paysage (éolien, photovoltaïque, etc.)

- 1** Sensibiliser les habitants à la question du patrimoine et adapter les outils réglementaires aux différents patrimoines recensés sur l'intercommunalité.
- 2** Prendre en compte la diversité et l'identité des paysages de l'intercommunalité.
- 3** Préserver les milieux naturels, support du tourisme de nature et synonyme de la qualité du cadre de vie sur le territoire.
- 4** Développer l'offre touristique et de loisirs en proposant des circuits cyclables et pédestres au sein du réseau d'espaces naturels de l'agglomération.
- 5** Trouver un juste équilibre entre protection du patrimoine et enjeux de rénovation, notamment énergétique, des bâtiments
- 6** Redonner à la Marne sa place d'axe naturel permettant de participer directement au cadre de vie des habitants.
- 7** Profiter des zones d'activités économiques comme des opportunités de la valorisation de vitrine.
- 8** Travailler sur les entrées de ville comme de véritables portes d'entrée du territoire.

Cadre de vie

2. Mobilité

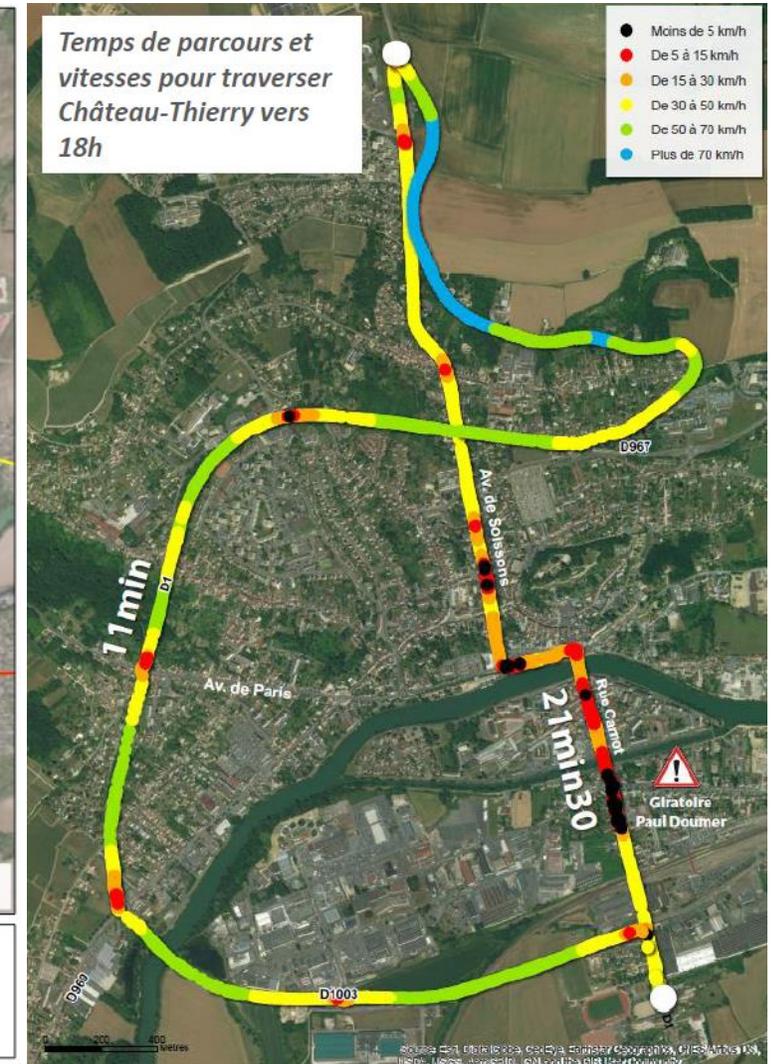
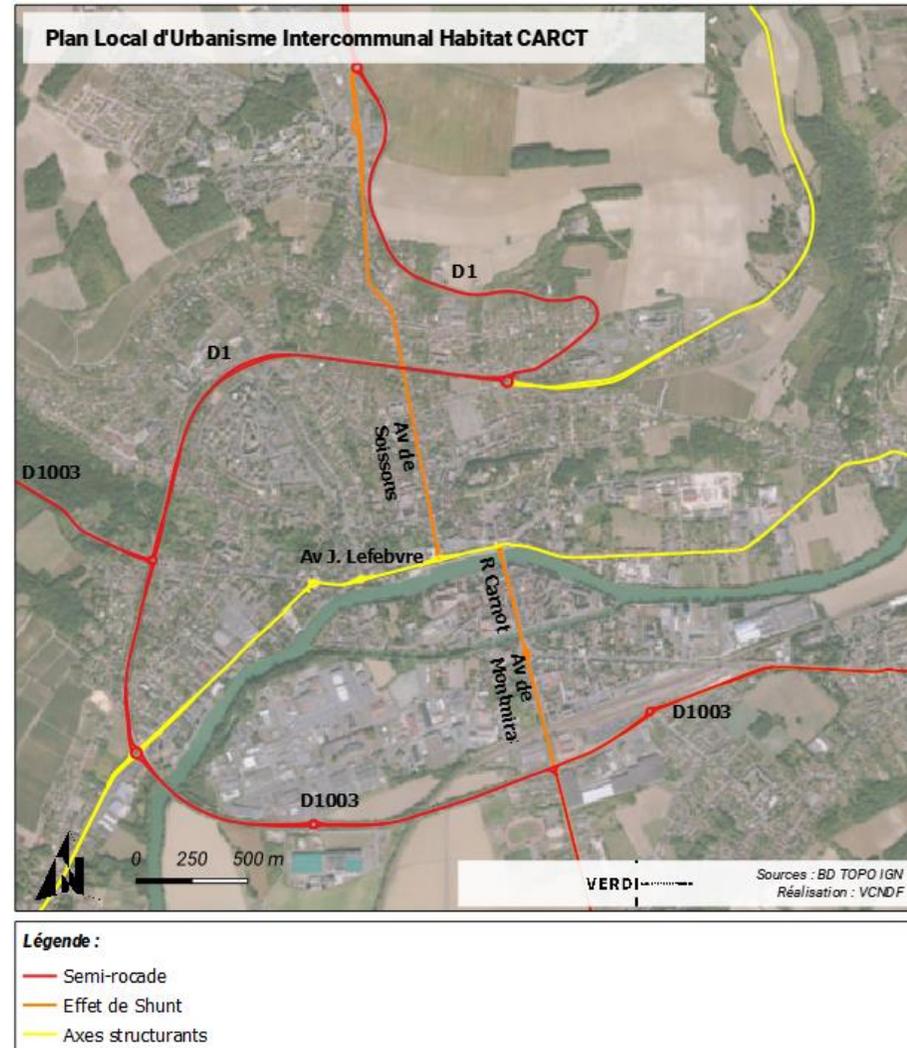
- En complément de l'A4 et ses échangeurs, 2 axes structurants :
 - La RD 1, orientée Nord /Sud, 9 000 véhicules par jour au Nord et entre 1000 et 5000 véhicules par jour au Sud.
 - La RD 1003, orientée Est/Ouest, entre 5000 et 10 000 véhicules par jour.
- La ligne ferroviaire Paris/Strasbourg marquant l'arrêt à la gare de Château-Thierry, unique gare passager de l'agglomération.
- Une ligne ferroviaire située dans l'extrémité nord de l'agglomération desservant les gares de fret de Neuilly-Saint-Front, Fère-en Tardenois.
- La LGV Est Européenne traversant le territoire sans marquer d'arrêt.



Zoom sur Château-Thierry :

- une partie de la ville de Château-Thierry ceinturée par **une « rocade » semi-complète** composée des RD1 et RD 1003
- un tracé sinueux nord-sud de la D1,
 - rendant celle-ci moins compétitive face à l'Avenue de Soissons, dont le tracé est rectiligne et converge directement au cœur du centre-ville.

→ Cette analyse est toutefois à nuancer aux heures de pointes en raison **des points de congestion**.



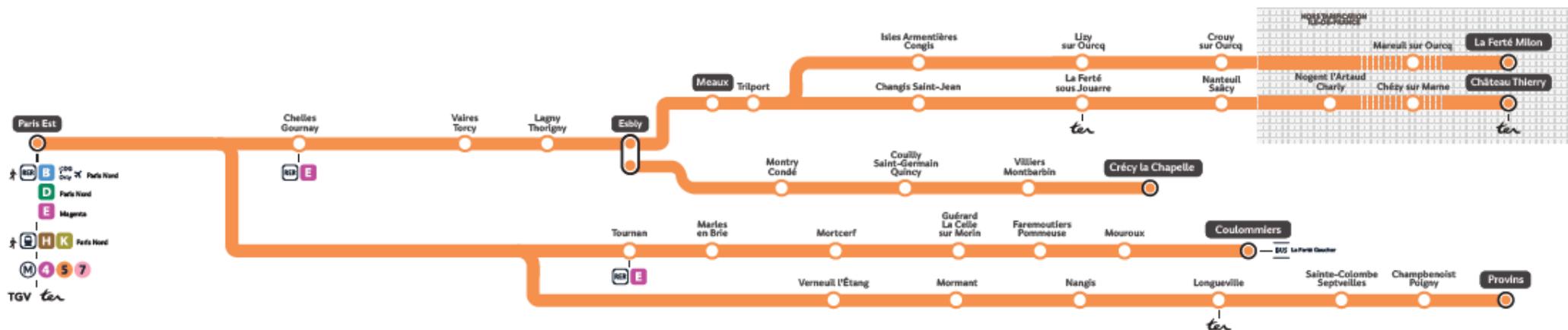
1 600 000 voyageurs dénombrés en gare de Château-Thierry en 2019 (SNCF, 2019).

- Une fréquentation en baisse depuis 2015 où près de 2 000 000 de voyageurs ont été comptabilisés, soit **une diminution de fréquentation de l'ordre de 20%**. Toutefois, la Région signale **8000 voyageurs/jour** en gare de Château-Thierry.

Depuis cette gare, 4 destinations possibles :

- Paris-Est : liaison qui s'effectue en TER comme en Transilien (ligne P) et concentrant l'essentiel des flux
- Chalons en Champagne
- Saint-Dizier
- Strasbourg

→ Pas de liaison directe vers Reims.



La ligne 1, parcourt un axe Nord-Sud, divisée en 2 lignes :

- Ligne 1A, reliant la gare et le versant Nord de la ville
- Ligne 1B, reliant la gare et le versant Sud de la ville

La Ligne 2, dans une logique Nord-Sud, relie la gare au centre Aquatique,

La Ligne 3 parcourt un axe est-ouest

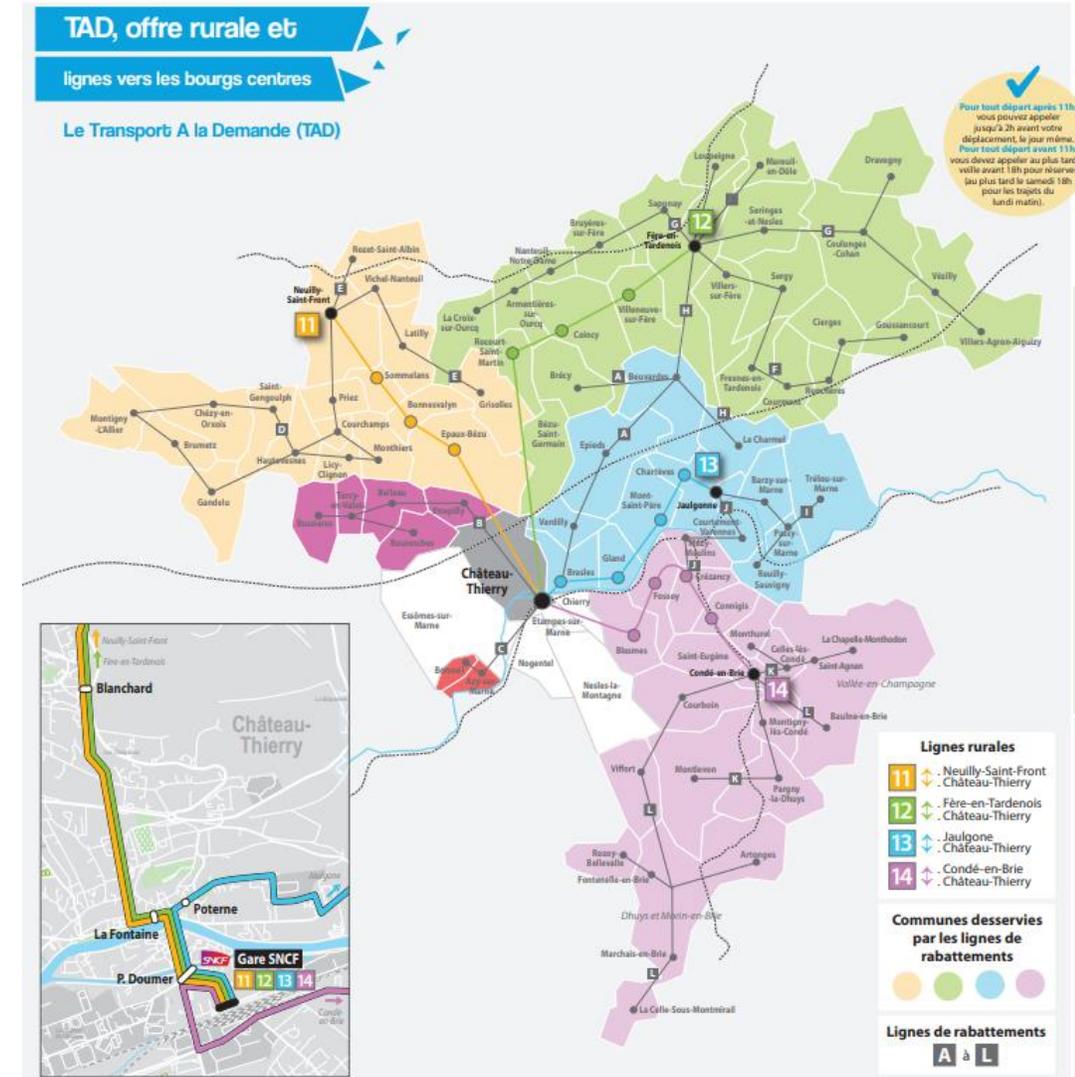
La ligne 4, dans une logique est-ouest, est divisée en 2 lignes :

- Ligne 4A irriguant la partie est de la ville
- Ligne 4B irriguant la partie ouest de la ville

Le reste du réseau de TC est structuré en ligne de Transport à la Demande

- 4 lignes rurales ayant pour destination Château-Thierry
- 12 lignes de rabattements desservant les bourgs-centres

→ En 2020, 36 538 voyages ont été effectués dont 13 543 sur la ligne TAD12 Fère-en-Tardenois / Château-Thierry



Une utilisation faible du vélo à l'échelle de l'agglomération :

- la part du vélo utilisé pour se rendre au lieu de travail : 0,8% (INSEE)
- Expliquée par une absence d'aménagements, des discontinuités, une faible culture du vélo, des stationnements cycles insuffisants, etc.

→ des projets structurants en cours pour développer le vélo sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Château-Thierry à l'image du Plan vélo.

Un projet structurant pour le territoire : la Véloroute 52 d'intérêt national,

- reliant Paris à Strasbourg et traversant Château-Thierry en **longeant les boucles de la Marne**
- Un tracé inscrit dans les projets de voies vertes des Hauts-de-France, comme d'autres itinéraires :
 - Château-Thierry à Amiens via Villers-Cotterêts et Compiègne.
 - Château-Thierry à Soissons
 - Mezy-Moulins à Dhuys et Morin-en-Brie

Des sentiers de Grandes Randonnées [GR] :

- GR 14 dite « sentier des Ardennes »,
- GR du Tour de l'Omois

De nombreux chemins de randonnée sur le territoire

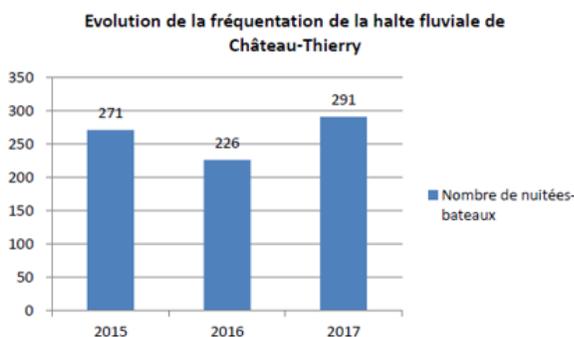
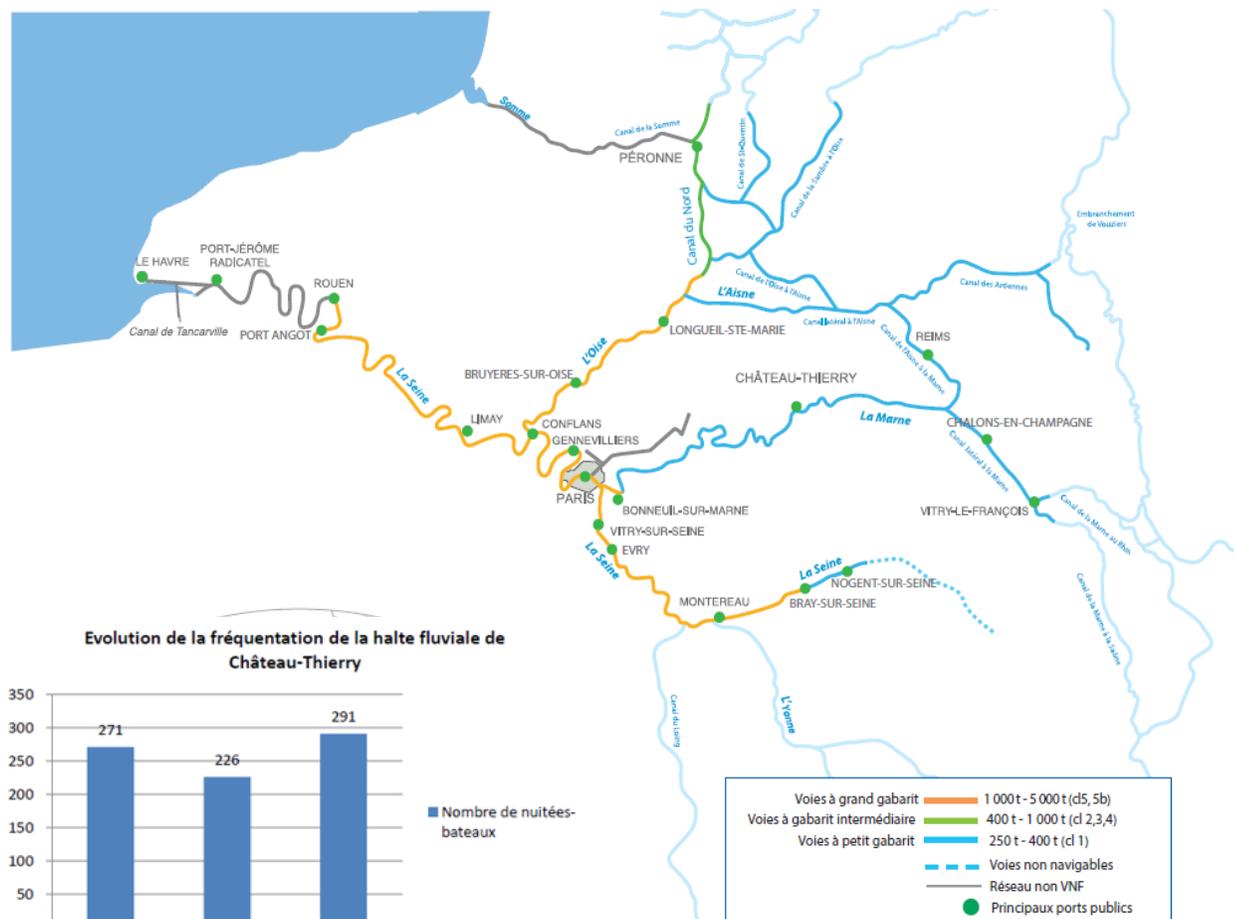


La logistique fluviale

- La Marne est classée par Voie Navigable de France [VNF] en classe I.
- 5^e place sur 7 des fleuves ayant transporté le plus de tonnes de marchandises (la 1^{ère} place étant bien sûr à la Seine Aval du Havre à Paris).

Le tourisme fluvial

- une halte fluviale créée depuis 2015 à Château-Thierry pouvant accueillir 4 à 5 bateaux.
 - 291 nuitées en 2017.
 - 41% de ces plaisanciers étaient de nationalité française, 35% britanniques, 16% néerlandais et 8% allemands.
 - Après 3 ans d'exploitation, le nombre de nuitées est en hausse.
- une halte fluviale à Jaulgonne de 2 à 3 emplacements, existante depuis 1996,
 - Peu de nuitées (une dizaine par an) en raison notamment de sa vétusté



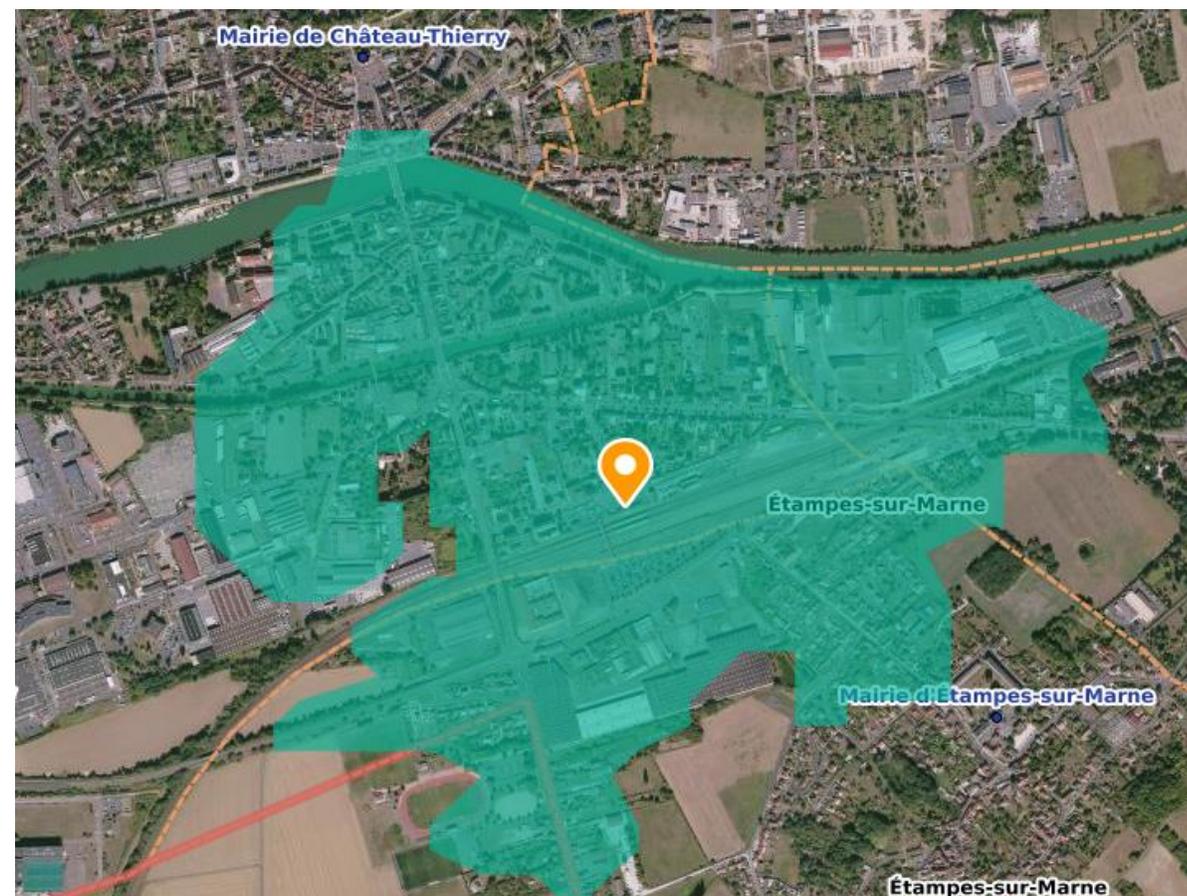
nce, Hauts-de-France, Grand-Est, Normandie et Pays de la Loire) et 18 départements.

L'intermodalité

- La gare de Château-Thierry est la seule gare passager de l'agglomération. C'est aussi le point de départ des 4 lignes de bus régulières.
 - Un secteur stratégique, pour le renouvellement urbain, avec la présence notamment d'un site mutable (les coopérateurs de Champagne).
 - Une étude en cours

Les aires de covoiturage

- 7 aires de covoiturage et 2 informelles, pour une capacité de 46 places + 7 places.
- Pour rappel, le schéma de mobilité du PETR souhaite encourager le covoiturage.

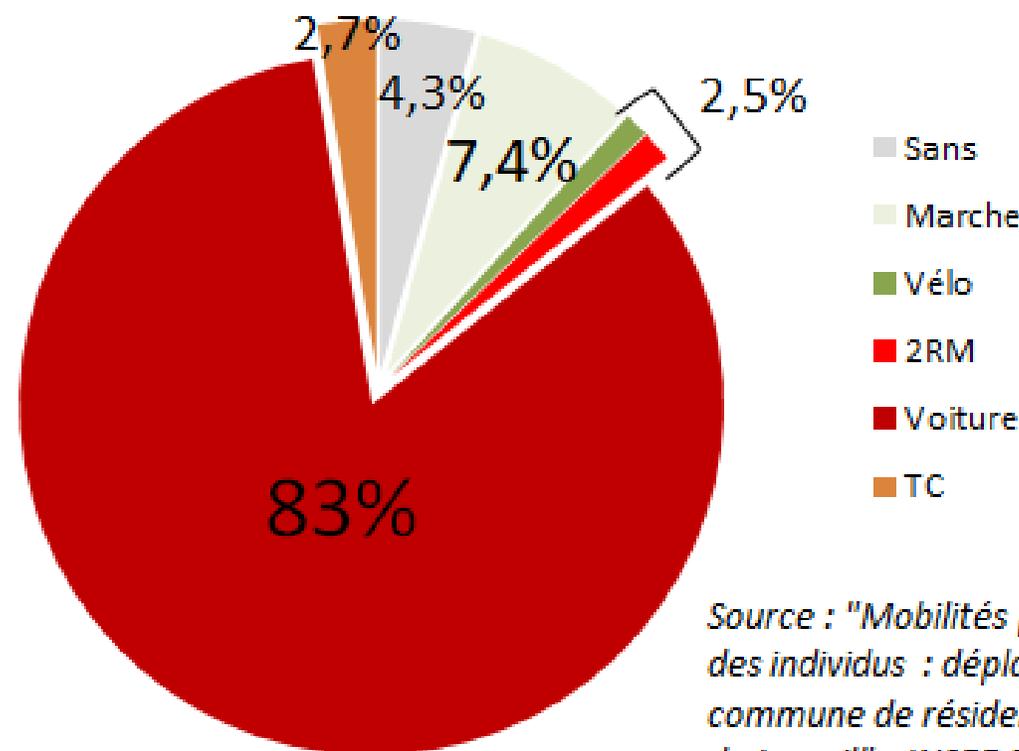


15 minutes à pied

Les flux domiciles-travails des résidents de l'agglomération sont marqués par l'influence de la ville centre et de la prédominance de l'automobile

- 21 700 actifs ayant un emploi résidant dans l'agglomération (18 000 actifs travaillant au sein de l'agglomération)
- 83% d'entre eux se déplacent en voiture
- Seule Château-Thierry, se distingue par une utilisation plus importante des Transports en Commun (18%).

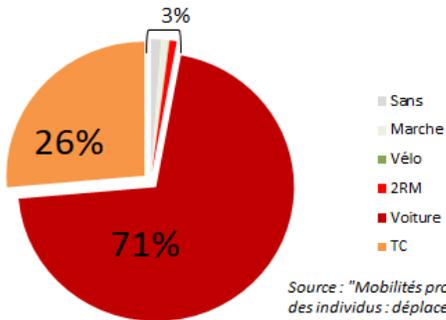
Part des modes de déplacements utilisés par les actifs résidents à la CARCT (Aisne) travaillant au sein de la même intercommunalité



Source : "Mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence / commune de travail" - INSEE 2017

38% des actifs travaillent dans une autre intercommunalité :

Part des modes de déplacements utilisés par les actifs résidents à la CARCT (Aisne) travaillant hors de l'intercommunalité

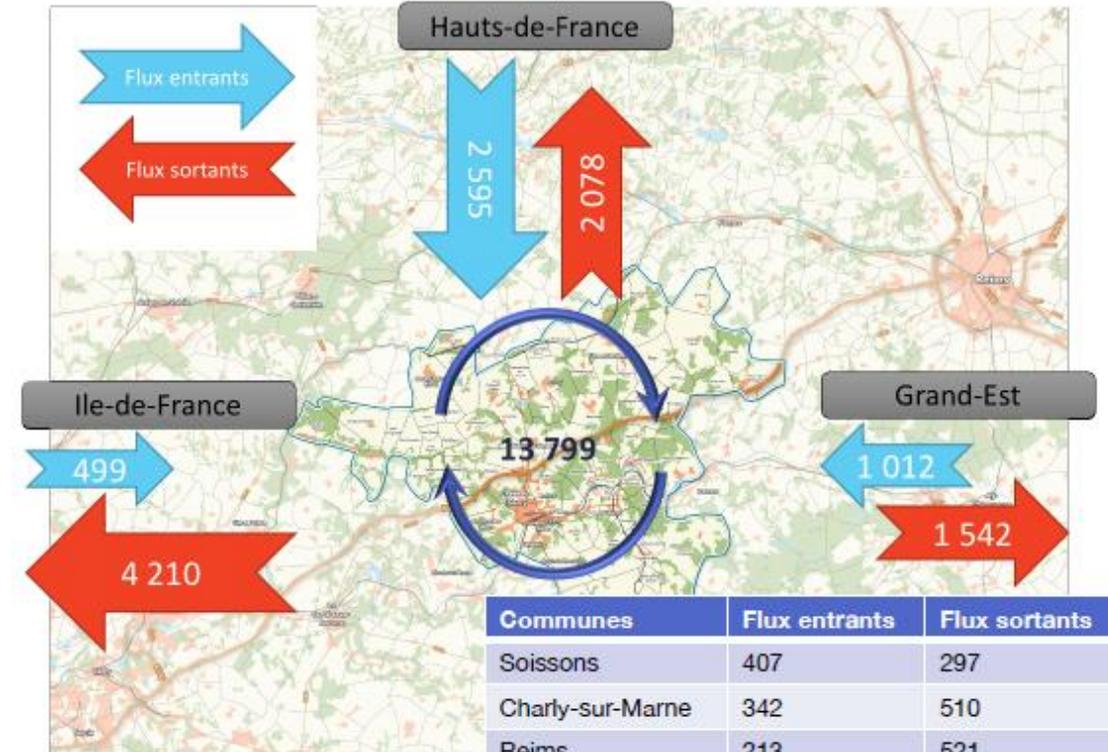


Source : "Mobilités professionnelles des individus : déplacements commune de résidence / commune de travail" - INSEE 2017

- 71% d'entre eux se déplacent en voiture,
- Usage des transports en commun, plébiscité par 26% de ces actifs
- Les autres modes de déplacement (marche, vélo) cumulent difficilement 3%.
- En 2018, 86% des résidences principales disposent au moins d'une voiture et 39% disposent au moins de 2 voitures.

- **32% travaillent au sein de la ville de Château-Thierry, soit près de 7 000 actifs, 1/3 des actifs de l'agglomération**
 - 85% d'entre eux utilisent la voiture la marche est le 2^{ème} mode de déplacement utilisé avec près de 7%.
 - 52% des actifs résidents dans l'agglomération et travaillant au sein de la même agglomération, travaillent à Château-Thierry.
- **L'influence de Paris est relativement marquée qui est le lieu de travail de 14% des actifs de l'agglomération (plus de 3 026 actifs).**

Flux domicile-travail depuis et vers le territoire de la CARCT en 2017 (Source : Insee ; traitement EAU)



Les chiffres :

Communes	Flux entrants	Flux sortants
Soissons	407	297
Charly-sur-Marne	342	510
Reims	213	521
Dormans	75	267
Paris	36	3 026

Source : étude des Zones d'Activités Economique et stratégie à l'horizon 2040 menée par EAU et MouInnov

Mobilité: les constats

ATOUPS



- Un territoire desservi par des réseaux routiers structurants
- Une gare permettant une connexion directe et rapide à Paris
- Une gare de fret desservant la Zone d'Activité Economique sur le Tardenois
- Un nombre important de chemins de randonnées



OPPORTUNITÉS



- La poursuite des aménagements autour du pôle gare



- Le développement des réseaux modes doux pour les actifs en complément du réseau structurant



- Le renforcement des aménagements en faveur du covoiturage

FAIBLESSES



- Un faible usage du vélo en raison du profil altimétrique et une circulation dense, qui freine l'offre de pistes cyclables



- Un réseau de transport en commun mixant ligne fixe sur la partie centrale et Transport à la Demande sur les espaces ruraux globalement peu utilisé
- Une absence de desserte directe à Reims en liaison ferroviaire



- Quelques difficultés ponctuelles de stationnement au sein de l'agglomération
- Des flux routiers de plus en plus importants et quelques points de congestion, des flux poids lourds importants



- Un réseau routier présentant peu de liaisons Nord-Sud structurantes
- Des chemins concernés par des conflits d'usage (agricoles / circulations douces)

MENACES



- Une vulnérabilité des ménages dépendants de la voiture face à la hausse du prix des carburants

- La présence de projets de contournements impactant fortement le foncier de certaines communes

- 1** Poursuivre la dynamique d'aménagement autour du pôle d'échange de Château Thierry
- 2** Poursuivre les aménagements permettant de fluidifier les principaux points de congestion identifiés
- 3** Renforcer le réseau de voies douces notamment au sein des centres villes, en faveur des modes actifs
- 4** Soutenir le réseau de transport collectif, alternative à l'usage de la voiture
- 5** Développer le tourisme fluvestre

Cadre de vie

3. Equipements

5 869 enfants scolarisés dans les écoles primaires du territoire pour l'année scolaire 2019-2020

4 845 enfants scolarisés dans les écoles élémentaires du territoire en 2019-2020

- des effectifs en augmentation dans les écoles élémentaires (+ 418 enfants en 5 ans)
- 13% des enfants scolarisés dans le secteur privé (effectifs stables)

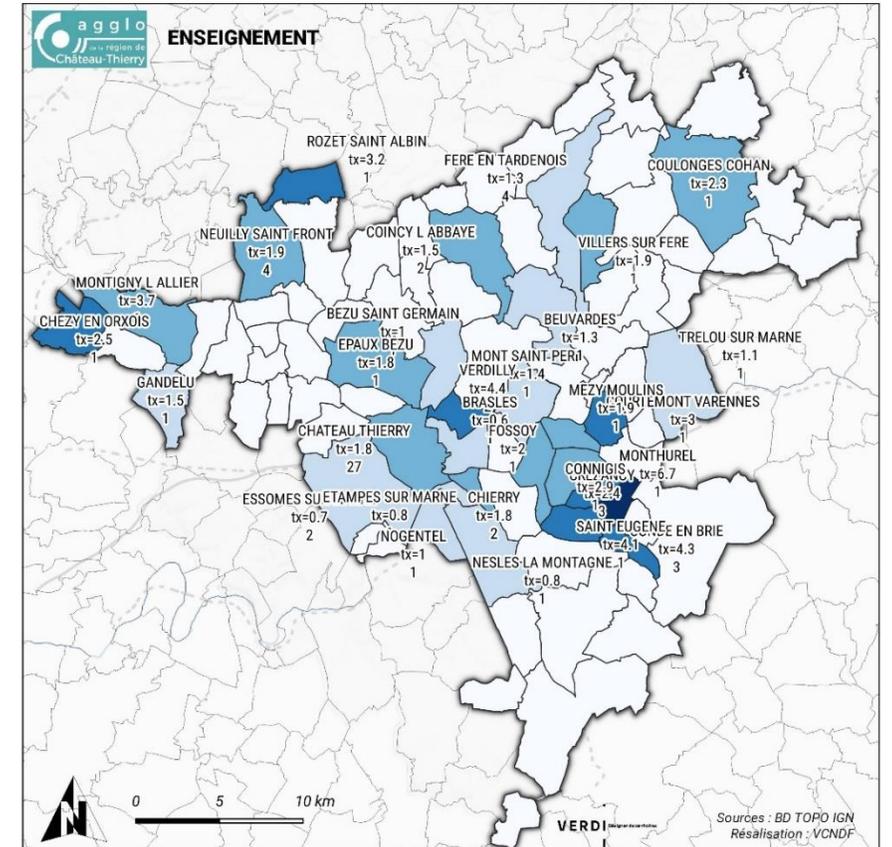
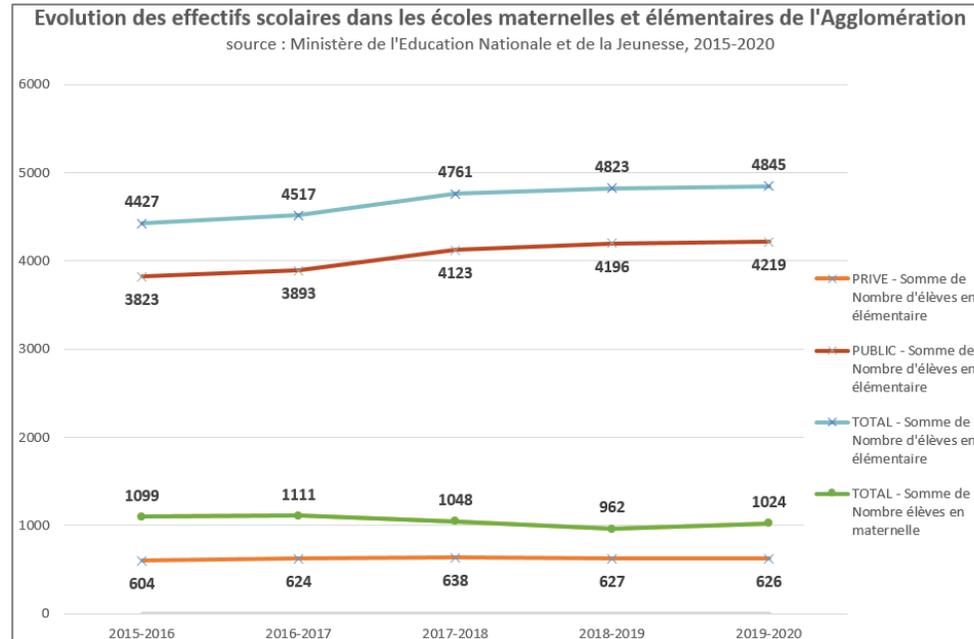
1 024 en école maternelle

50 équipements scolaires maternels ou primaires.

- 50 communes disposent d'un établissement scolaire maternel et primaire.
- une offre de Regroupement Pédagogique intercommunal importante.

21 sites d'accueil périscolaire (avant et après l'école), pour une capacité d'accueil de 1 689 enfants de 3 à 11 ans, soit 34 places / 100 enfants

→ Taux de couverture jugé très satisfaisant



Légende :

- Limite communale
- Taux équipements d'enseignement pour 1000 habitants
 - 0 - 0
 - 0 - 1,5
 - 1,5 - 2,5
 - 2,5 - 4,4
 - 4,4 - 6,7

2 878 élèves en collège, 2 400 en lycée pour l'année scolaire 2019-2020

Equipements scolaires du secondaire

- situés principalement au sein des communes les plus urbaines,
- 6 collèges
 - 3 sur la commune de Château-Thierry,
 - 1 à Fère-en-Tardenois, 1 à Condé-en-Brie et 1 à Neuilly-Saint-Front
- 5 lycées :
 - 4 lycées sur la commune de Château-Thierry,
 - 1 lycée agricole sur la commune de Crézancy.

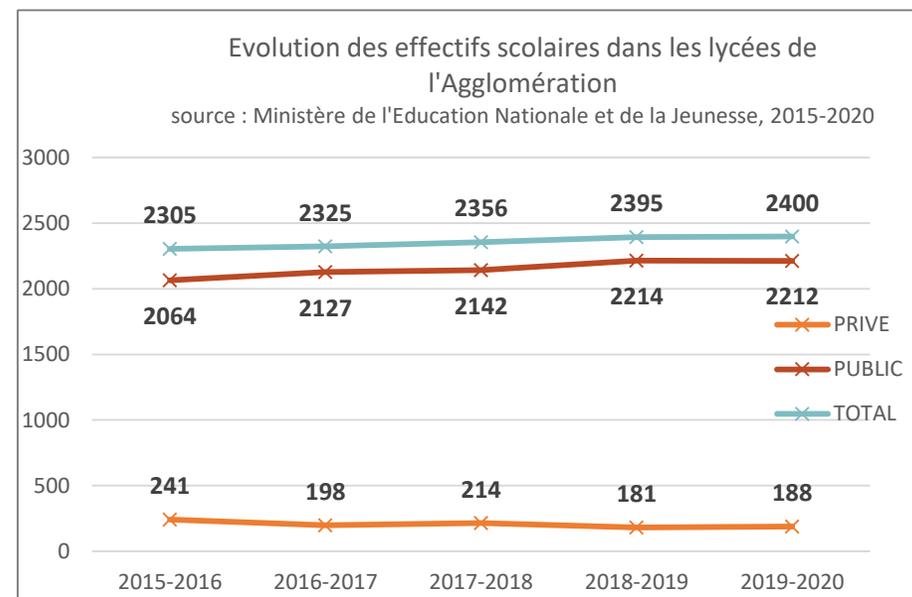
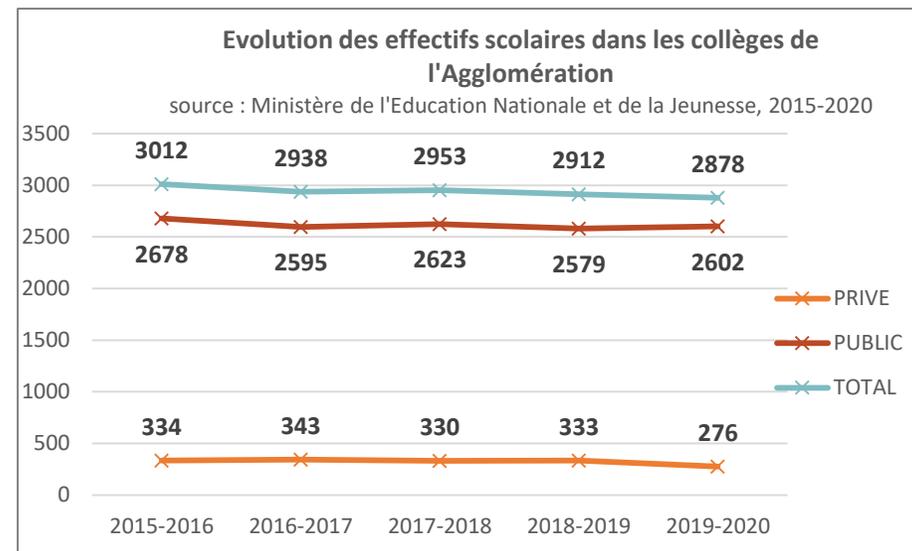
Equipements d'enseignement supérieur

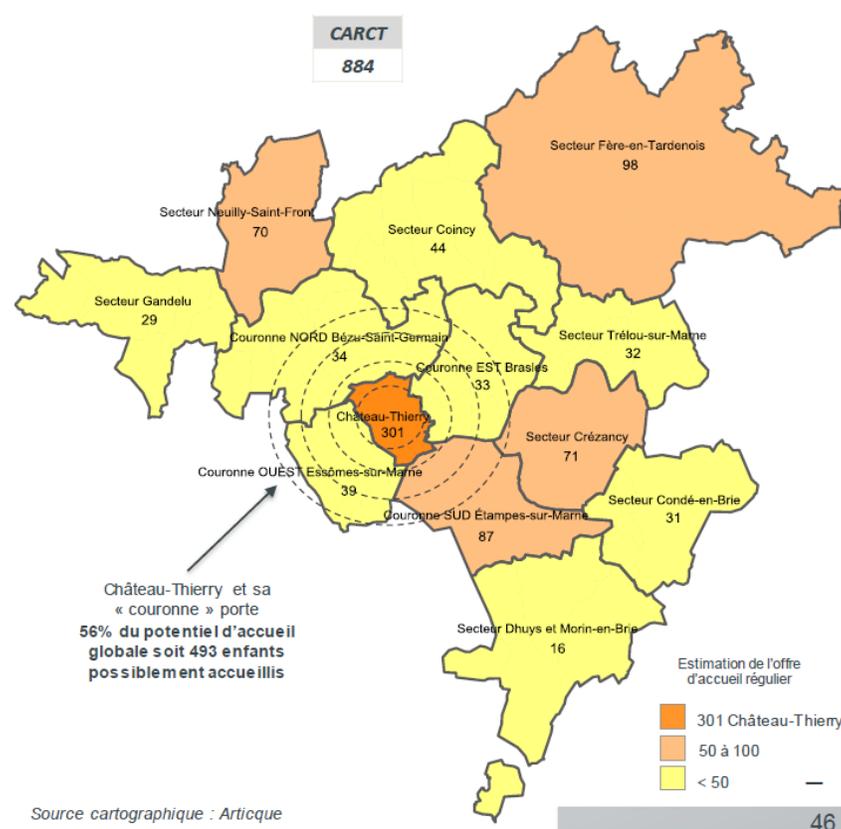
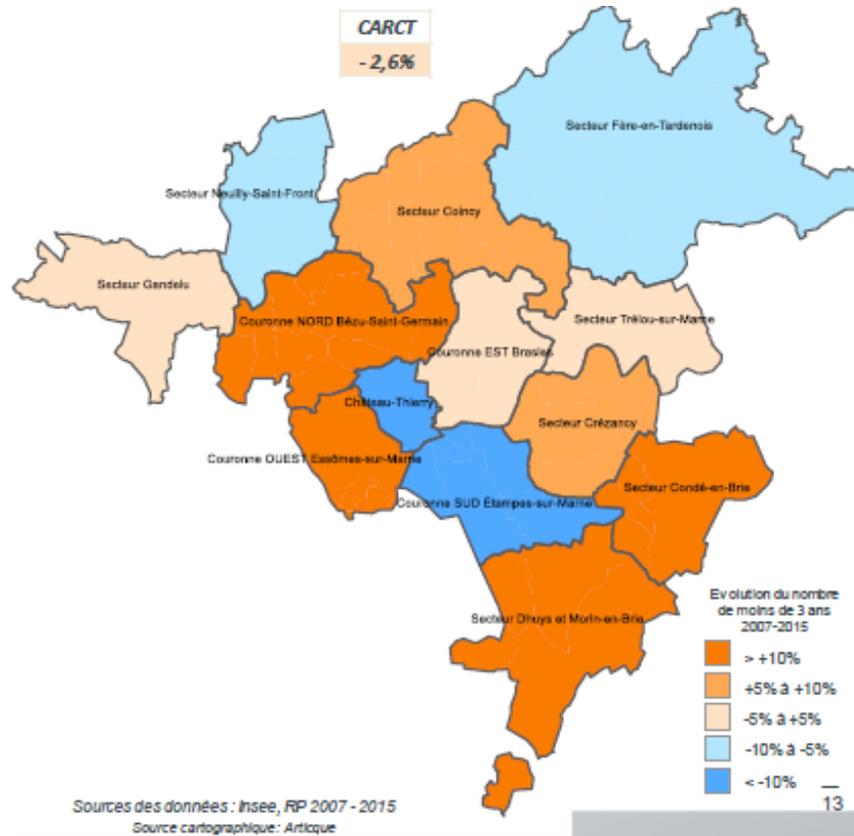
- Dans le domaine universitaire les plus proches se situent à Soissons, St Quentin pour le département de l'Aisne
- Présence de 5 centres de formation (santé, apprentis, agricole)

→ Une couverture en établissements scolaires sur le territoire satisfaisante bien que centralisée sur Château-Thierry

→ Les habitants doivent quitter le territoire pour suivre un cursus universitaire

Equipements scolaires





Baisse de la natalité :

- En 2008, 100 logements donnaient 3.14 naissances, contre 2.83 naissances en 2015.

Diminution de la population enfantine :

- La population enfantine connaît un mouvement de baisse depuis une dizaine d'années, moins 2.6 %.

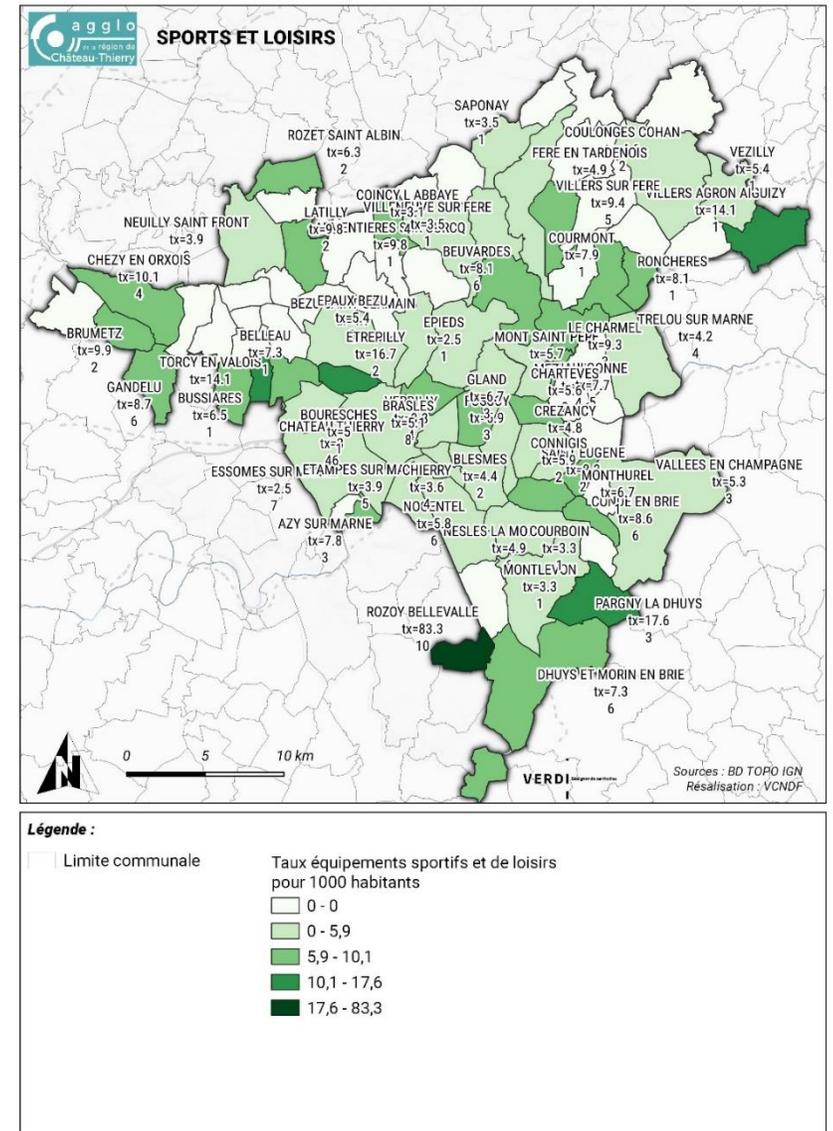
Capacité d'accueil :

- Besoin d'accueil estimé à 942 enfants
- 884 enfants susceptibles d'être accueillis de manière régulière par l'accueil individuel et collectif, soit **un taux de couverture des besoins de 94 %, jugé « à l'équilibre »**
- 34% de cette offre se trouve sur la ville de Château-Thierry alors qu'elle ne regroupe que 25% des besoins.

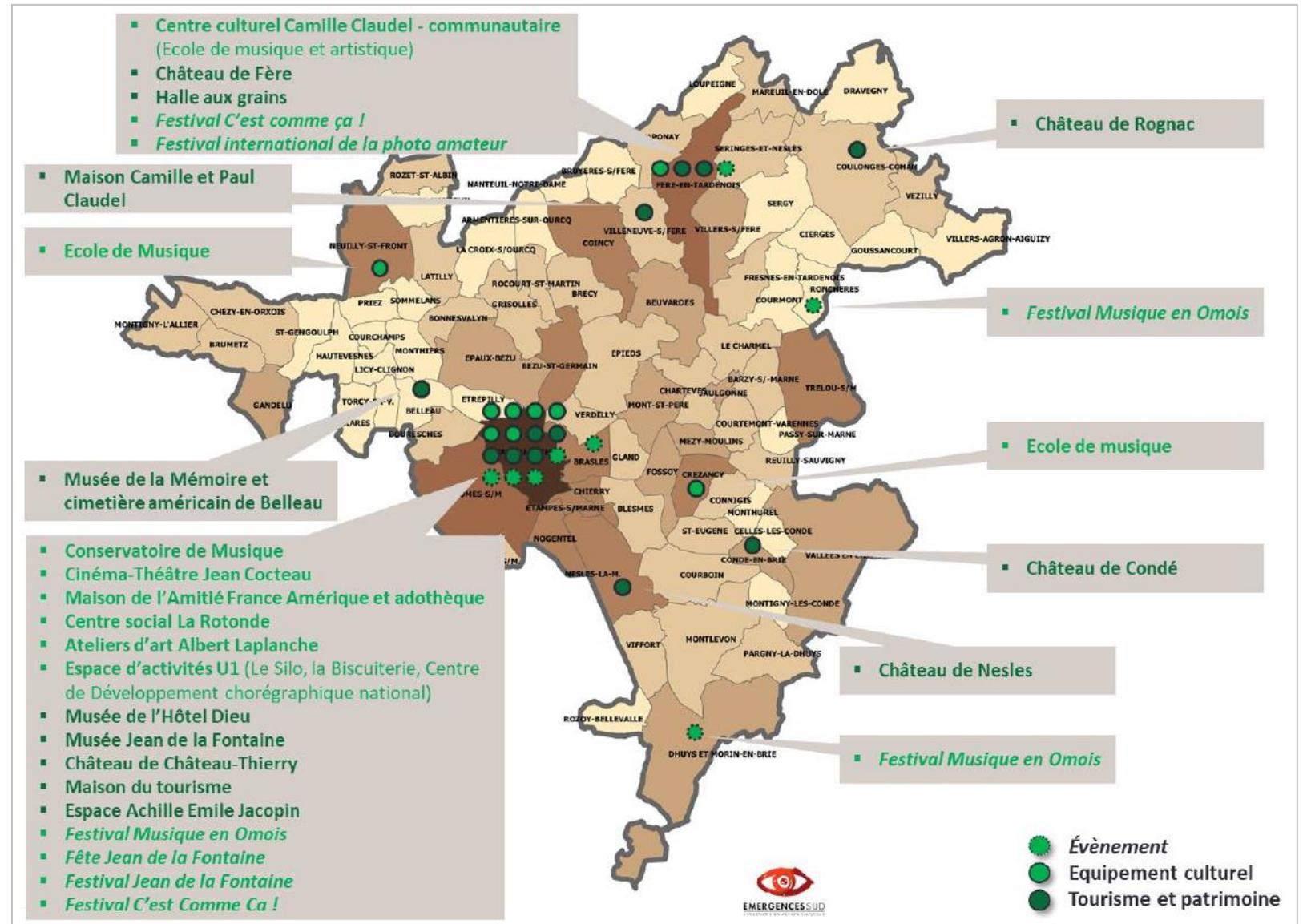
Un territoire bien doté en équipements sportifs :

- **216 équipements sportifs** (salles et terrains de sports traditionnels, des bouledromes, skate-park, piscines, plateaux multisports etc.)
 - de nombreuses communes comptent au moins un équipement sportif
 - les grands équipements sportifs se situent principalement dans le cœur d'agglomération
- L'agglomération de Château-Thierry a été identifiée comme centre de préparation après sa **labellisation Terre de jeux 2024**
 - S'inscrit dans une logique de développement du territoire, avec la création d'un nouvel équipement sportif à Fère-en-Tardenois, la deuxième ville de la communauté.
 - Cet équipement sportif sera prêt à accueillir les entraînements d'une équipe olympique. Orienté sports de combat, il comportera 364 m² de surface praticable

Equipements sport et loisirs



- Une offre en équipements culturels diversifiée mais concentrée sur les secteurs de Château-Thierry et Fère-en-Tardenois :
 - Seules les écoles de musique sont présentes sur les 3 pôles de proximité
 - Le Festival « Musique en Omois » est un festival itinérant dans le Sud de l'Aisne (communes différentes chaque été)

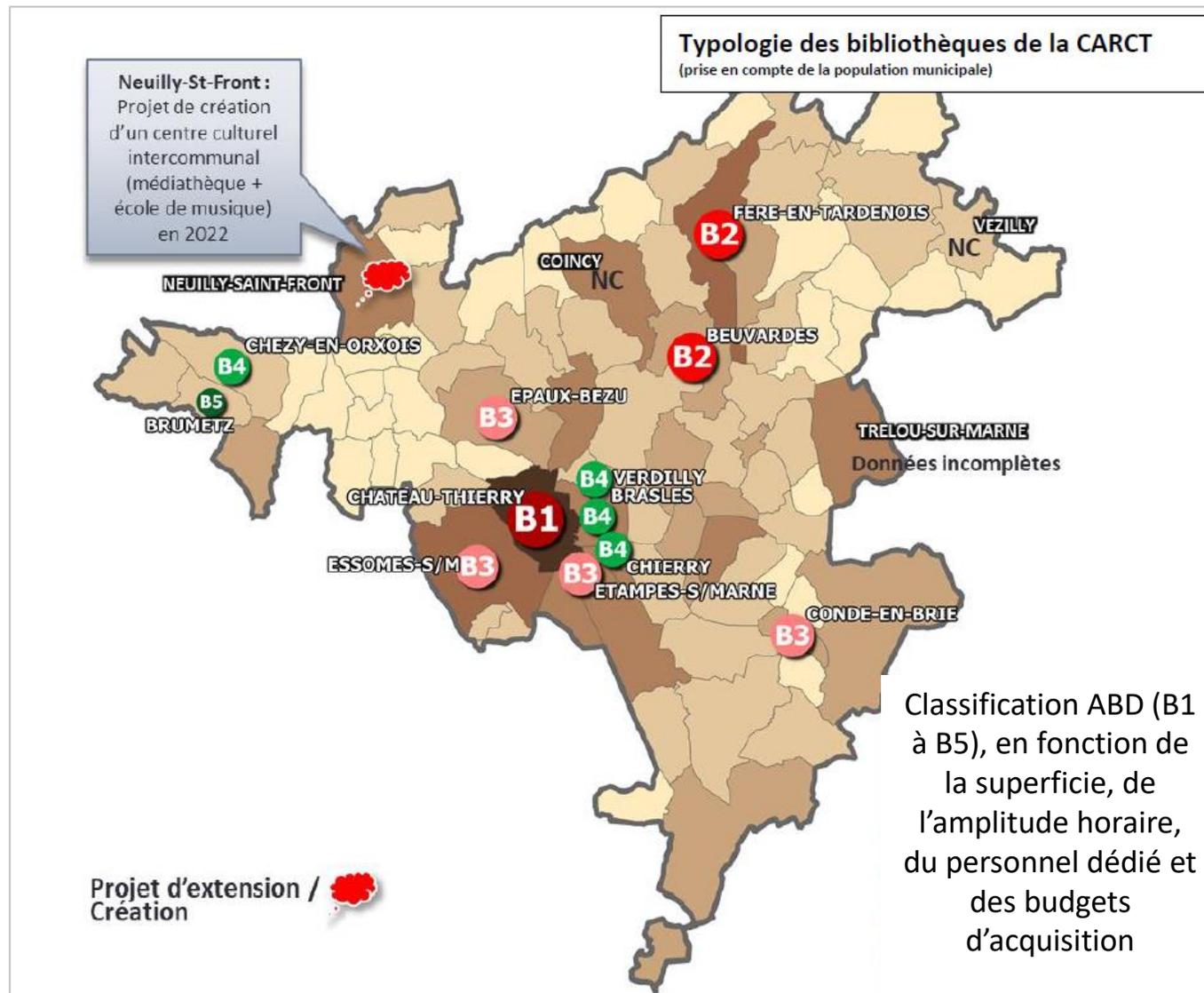


Source : étude sur la lecture publique – Emergences Sud

- L'étude sur la lecture publique a recensé :
 - 2 médiathèques sur le territoire : médiathèque Jean Macé à Château-Thierry et médiathèque intercommunale de Fère-en-Tardenois
 - et 13 communes dotées de bibliothèques

→ Un territoire qui apparaît comme sous-doté en équipement de lecture publique :

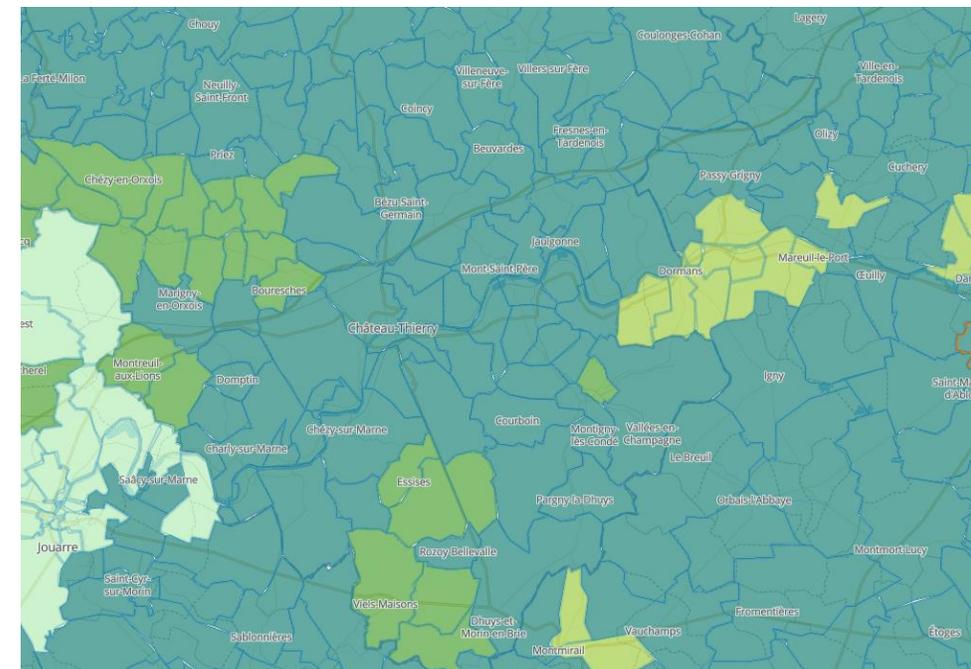
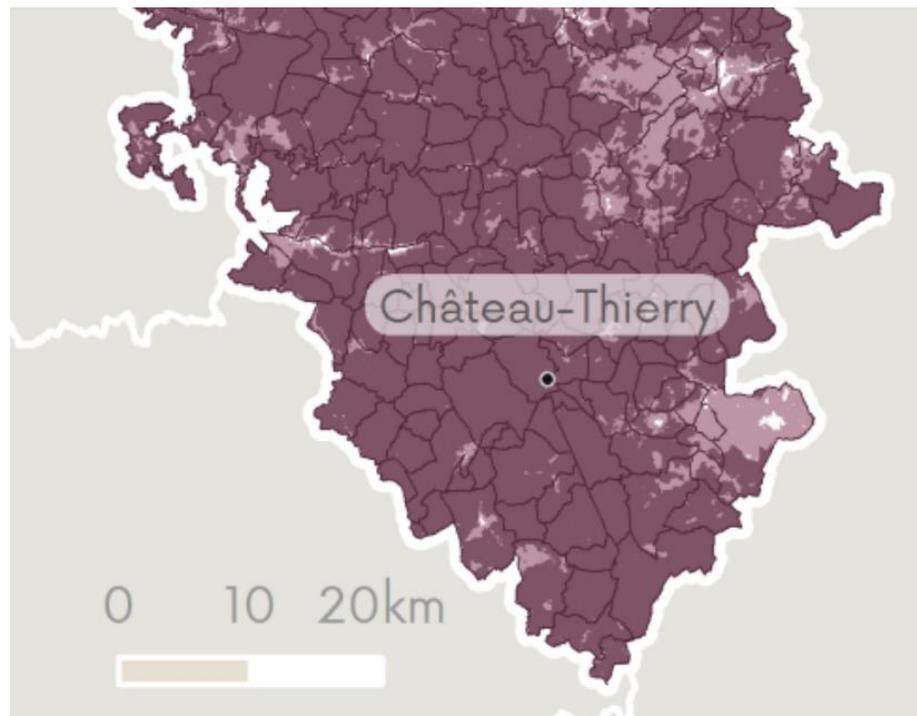
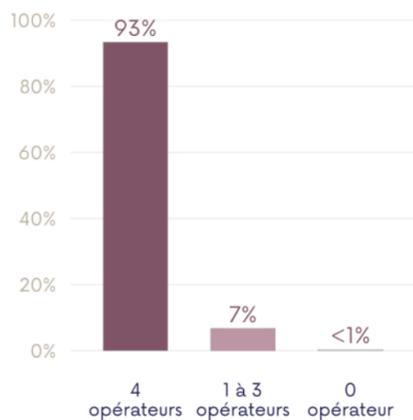
- En terme de surfaces consacrées, budget d'acquisition, personnel dédié, etc.
- Notamment sur le secteur de Neuilly-Saint-Front et Condé-en-Brie



Source : étude sur la lecture publique – Emergences Sud

- Une bonne desserte en fibre à venir ou déjà réalisée.
- Des difficultés vis-à-vis de la téléphonie mobile avec encore des zones blanches.
- Des projets d'antenne relais en instruction à La Chapelle Monthodon, Monthurel.

Surface couverte en 4G selon le nombre d'opérateurs



Déploiement de la fibre sur le territoire au 31 mars 2021
Source : arcep

PRÉVISIONNEL

Statut des travaux

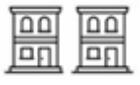
- Travaux en cours ou terminés
- Début des travaux en 2021
- Début des travaux en 2022
- Début des travaux en 2023 ou ultérieurement
- Informations en cours de collecte

Equipements : les constats

ATOOUTS

-  → La commune de Château-Thierry, pôle des équipements scolaires et de santé.
-  → Une bonne desserte globale du territoire en offre scolaire de proximité
-  → Présence d'un lycée agricole sur le territoire
-  → Un nombre important de communes pourvues d'équipements sportifs
-  → De nombreux espaces naturels supports de loisirs de plein air

FAIBLESSES

-  → Un nombre important de communes dépourvues d'équipements scolaires
-  → Une faible densité de médecins généralistes
-  → Un manque de diversité des équipements sur les communes rurales
-  → Un déficit d'offre culturelle sur le secteur de Neuilly-Saint-Front et Condé-en-Brie

OPPORTUNITÉS

-  → Le développement de la fibre sur le territoire
-  → Le développement de structures médicales pour une population vieillissante et enclavée
-  → Le développement de l'offre en équipements culturels

MENACES

-  → Une concurrence des équipements de grande envergure sur d'autres territoires (par exemple les universités) et la proximité avec Paris et Reims
-  → Le risque de fermeture d'équipements du fait de la perte de population
-  → La difficulté d'investissement des communes

- 1** Conforter l'offre scolaire et développer l'offre de formation sur le territoire
- 2** Anticiper le vieillissement de la population en adaptant et développant les établissements médicaux et paramédicaux et en multipliant les services de santé à domicile.
- 3** Conforter l'armature d'équipements en veillant au maintien de l'équité territoriale actuelle.
- 4** Poursuivre les investissements faits en faveur notamment des équipements sportifs
- 5** Accentuer l'offre culturelle et touristique sur le territoire pour renforcer le rayonnement de la CARCT.

Merci pour votre attention !

Prochain atelier PLUIH, le 25 janvier sur la thématique
économie